



SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES - CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, Quartier de la Plaine, B-5001 Belgrade.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique).- Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 11 FEVRIER 2014

Membres présents : 34
Membres représentés : 28
Membres excusés : 5

L'Assemblée Générale Statutaire de la SROR NAMUR A.S.B.L. (SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES – CERCLE DE NAMUR A.S.B.L.) a eu lieu le 11 février 2014 au Département Génie à Jambes. Trente-quatre membres présents et vingt-huit procurations portaient à soixante-deux le nombre de voix disponibles, nombre suffisant pour soumettre aux votes le projet de modification de nos statuts.

Le président Michel Leenaers ouvre la séance à 10 heures 45. Après avoir remercié les participants et excusé Jan Asperslagh, Jean-Michel Lorquet et Paul Temmerman, il demande un instant de recueillement en hommage aux membres, épouses et proches décédés depuis l'Assemblée Générale de 2013.

Le procès-verbal de l'AG du 14 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

Le nombre de membres ayant participé aux activités proposées en 2013 est sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent. Ceci est sans conteste le résultat de la désaffection des membres pour la participation aux excursions proposées. Le CA ayant organisé un nouveau sondage relatif aux activités planifiées cette année, le secrétaire informe l'assemblée du maintien de deux excursions et de l'organisation d'une visite culturelle d'un site proche de Namur pour remplacer la troisième.

Le trésorier expose la situation financière et le bilan 2013. Il apparaît que les finances sont saines. Aucune question n'émane des membres présents.

Christian Chardon et Jules Hérix, contrôleurs au compte, font rapport de leur mission, soulignent l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicitent pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques, proposent in fine à l'assemblée non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2013 mais aussi de donner décharge au CA pour la gestion financière. Ces constats et propositions sont adoptés à l'unanimité.

Le président rappelle le planning des activités 2014 dont les membres ont déjà eu connaissance préalablement par diverses voies d'information (notes, courrier ordinaire, BI, courrier électronique, site Web, ...). Il fait remarquer que ces activités, en leur nombre et nature, sont conformes aux résultats exprimés lors du récent sondage et des mesures décidées par le CA.

Les organisateurs du voyage et des excursions font le point sur les activités proposées.

Guy Drappier organisera pour la dernière fois cette année le voyage de notre cercle en Basse-Normandie. Freddy Bernier prendra le relais pour 2015.

Pour ce qui relève des excursions (Binche et Virton-Torgny), les organisateurs, André Brismez et Christian Legat, exposent les grandes lignes de ces activités; ils insistent toutefois sur le fait que, vu les montants toujours en hausse exigés par les autocaristes, le prix demandé aux participants pourrait dépasser les soixante euros ... même avec une intervention de notre trésorerie.

Daniel Destrée organisera en octobre une visite culturelle à Floreffe.

Vu la qualité du repas de Corps organisé l'année dernière, le président fait savoir que les contacts ont déjà été pris avec l'Ecole Hôtelière de la Province de Namur pour organiser celui de cette année soit à la "Citadine" soit dans les locaux de l'Ecole à la Citadelle. Les dates et endroits précis seront diffusés en temps utile.

Le trésorier fait état des prévisions budgétaires pour cette année. Il ressort de cette présentation que le budget devrait être en équilibre pour autant que la trésorerie ne soit pas sollicitée pour couvrir des frais trop importants. Si cela devait toutefois s'avérer nécessaire, il appartiendrait au CA de prendre les mesures les plus appropriées.

L'assemblée approuve les prévisions budgétaires pour 2014.

Christian Chardon et Jules Hérix se portent volontaires pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2014.

La démission du Conseil d'Administration de Pierre Henrot est actée par l'assemblée. André Brismez reprendra la fonction de webmaster pour notre Cercle.

La candidature de Fred Bernier pour intégrer le CA est admise à l'unanimité.

Les propositions d'adaptation de nos statuts - mises sous étoignoir depuis plus d'un an - font l'objet de débats animés.

Si le premier point débattu, relatif à l'appellation de notre Cercle (A.S.B.L.) et à son affiliation avec la SROR nationale (A.S.B.L.), s'avère facile à résoudre par une simple modification d'intitulé, le second point, relevant du principe de l'appartenance automatique d'un membre de notre Cercle à la SROR nationale, ne semble pouvoir trouver de solution que par le vote du projet de "nouveaux" statuts, projet porté à la connaissance des membres avec la convocation pour l'Assemblée Générale.

Les statuts sont adoptés par 54 voix pour contre 8 voix contre.

La révision de notre Règlement d'Ordre Intérieur s'impose également. Il est décidé d'attendre toutefois les résultats de la SROR Nationale du 22 avril 2014 et l'adoption - ou non - du projet de Convention liant les Cercles (A.S.B.L.) et la SROR (A.S.B.L.) avant de passer à l'exécution. Cette proposition est entérinée à l'unanimité.

A défaut de questions écrites ou orales, le président souligne le succès rencontré par notre site depuis sa création. Il fait savoir qu'un nouveau site national de type interactif sera créé afin de faciliter les contacts entre les échelons territoriaux d'une part et entre les Cercles d'autre part.

Il informe qu'à l'avenir la Défense prendra à sa charge l'impression et la distribution du Bulletin d'Information à raison de six exemplaires par an (quatre en 2014 à partir de mai).

L'Assemblée Générale statutaire 2014 est clôturée à 12 heures.

Annexes :

1. Situation financière 2013
2. Budget 2014
3. Statuts coordonnés 2014

Pour le Président,
C. Legat
Secrétaire